

Accessibilité

Caractéristiques techniques :



- Matériaux : aluminium et granulats de marbre.
- Dimensions :
 - 1150 x 30 mm
 - 1500 x 30 mm
 - 2300 x 30 mm
 - 1150 x 50 mm
 - 1500 x 50 mm
 - 2300 x 50 mm
- Couleurs : ivoire, gris et noir.
- Test SRT (résistance à la glissance) : 0.87.
- Test feu-fumée Bfl-s1 (résistance feu et fumée) : conforme.
- Sa forme en L avec une arrête striée lui permet de résister à la déformation.
- Hautement antidérapant.
- Vis non fournies et profil non pré-percé.



Conditions d'utilisation :

Utilisation en intérieur et en extérieur. S'applique sur toutes matières de marche.
Nettoyage avec brosse et détergents.

Conditionnement :

Vendu à l'unité.

Quels sont les avantages du produit ?

- Idéal pour les milieux humides.
- La cornière de largeur 50 mm est recommandée si l'escalier est fragiles ou détérioré.
- Très résistante à l'usure.

Rappel de la loi Handicap pour la mise aux normes Accessibilité des ERP :

Loi du 30 novembre 2007 R. 111-19-2 article 7-1, modifiant l'arrêté du 01 août 2006 :

- « Les nez de marches doivent répondre aux exigences suivantes :
- être contrastés visuellement par rapport au reste de l'escalier,
 - être non glissants,
 - ne pas présenter de débord excessif par rapport à la contremarche ».

Arrêté du 20 avril 2017 Accessibilité - applicable depuis 1er juillet 2017, Art. 7-1. - Dispositions relatives aux escaliers

Les nez de marches répondent aux exigences suivantes : - être contrastés visuellement par rapport au reste de l'escalier sur au moins 3 cm en horizontal ; - être non glissants ; - ne pas présenter de débord excédant une dizaine de millimètres par rapport à la contremarche.